



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-123889>

Département(s) de publication : **61**

Annonce n° **24-123889**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental de l'Orne Secrétariat général Direction des Achats et de la Logistique

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22610001400134

Ville : Alençon

Code postal : 61017

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 61

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bureau Achat public et logistique

Adresse mail du contact : Achats.marches@orne.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Voir article 6-1 du Règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Voir article 6-1 du Règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Voir article 6-1 du Règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 29/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur
(Département)

Critères d'attribution : 1- Valeur technique appréciée au regard notamment de la note méthodologique proposée et comprenant (50 %) * le détail de l'organisation interne : équipe dédiée (le (s) nom(s) et prénom(s) de la (des) personne(s) chargée(s) de la réalisation du dossier ainsi que son (ou leur) curriculum vitae, répartition des tâches (25%) * des références de moins de trois ans dans le domaine du tourisme, de l'art de vivre, de la mode, de l'art culinaire ainsi qu'un dossier de presse récent produit dans l'un de ces domaines (25%) 2- Prix des prestations (50 %)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : GESTION DES RELATIONS PRESSE MEDIA TOURISME

Code CPV principal - Descripteur principal : 92400000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : GESTION DES RELATIONS PRESSE MEDIA TOURISME

Lieu principal d'exécution du marché : Département de l'Orne

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre 1 euros et 73500 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché est valide, pour sa première période, du 1er janvier 2025, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure, au 31 décembre 2025 et est reconductible annuellement deux fois de façon expresse pour se terminer au plus tard le 31 décembre 2027. Le montant maximum annuel est fixé à 73 500 euro(s) HT. La composition du dossier à produire est précisée à l'article 6-1 du Règlement de la consultation. Instance chargée des procédures de recours ou auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction de recours : Tribunal administratif de Caen 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen Tél : 02.31.70.72.72 Fax : 02.31.52.42.17 E-mail : greffe.ta-caen@juradm.fr Précisions concernant les délais d'introduction des recours Recours possible devant le Tribunal administratif : - référé précontractuel, depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative), - référé contractuel, dans les délais prévus aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative), - recours en contestation de validité du contrat qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/10/2024